

La Maison AGOUR prend le contrôle d'Atelier du Chocolat

Arcéane, spécialiste de la transmission et reprise d'entreprises, accompagne l'opération de rachat par la holding du Groupe AGOUR de l'Atelier du Chocolat

Le groupe familial agroalimentaire AGOUR, dirigé par Peio ETXELEKU a fait l'acquisition le 1er octobre 2024 de la SAS ANDRIEU (Bayonne, 64) détenant la marque Atelier du Chocolat et ses 33 points de vente. La marque reste donc dans la Cité du Chocolat, historiquement reconnue ainsi depuis le XVIIIème siècle !

Maison AGOUR

Le groupe AGOUR, fondé par Jean Etxeleku et actuellement dirigé par son fils Peio, est détenu par la holding familiale. Il possède 4 pôles – la fromagerie, activité fondatrice, le pôle dessert, la salaison et la construction. Des valeurs fortes d'attachement au territoire et à son identité, la promotion de savoir-faire traditionnels, la défense d'un modèle durable et de montagne, et un engagement fort en faveur de la transition écologique et énergétique structurent l'identité du Groupe.

L'Atelier du Chocolat

L'entreprise familiale SAS ANDRIEU, propriétaire de la marque l'Atelier du Chocolat, basée à Bayonne, fabrique et vend ses chocolats et ses produits chocolatés artisanaux au travers d'un réseau de 33 boutiques implantées sur une grosse moitié ouest de l'Hexagone. La famille ANDRIEU a choisi de transmettre les clés de la société familiale fondée en 1951 au groupe agroalimentaire basque AGOUR, familial, lui aussi, dirigé par Peio Etxeleku.

L'Opération

A l'issue d'un processus compétitif, le choix d'une transmission à un acteur régional aura compté. Soutenue par un pool de 5 banques, la Maison AGOUR a bouclé le tour de table pour acquérir 100% des titres de la SAS ANDRIEU. L'opération intègre aussi l'ensemble immobilier bayonnais qui comprend entre autres l'atelier de fabrication et les bureaux ainsi qu'un musée qui présente les étapes de la fabrique de chocolats au travers d'un parcours scénographique.

Chiffres-clés

Secteur d'activité : Confiserie – fabrication et vente de chocolats

CA : 11 M€

Effectifs : 130

Région : Pays Basque - Bayonne

Conseils Acquéreur

Conseil M&A : **ARCEANE** – Mouna SELMI, Stéphane AUBIN

Conseil juridique : **CLEACH avocats** – Jean-Christophe CLEACH, Marina ABELLON GIORGIS

Audits – Cabinet **ARRIJURIA** – Stéphane MARCHAND

Conseils Cédants

Cabinet M&A : **MATYKOW** – Alexandra LAVERGNE, Sébastien MATYKOWSKI

Conseil juridique : **JURIS consultants** – Sacha ZEIDENBERG

À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions-acquisitions, dédiée aux PME, composée de plus de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif.

Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs.

Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.